

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 29 septembre 2020

Date de la

Convocation :

24 septembre 2020

Date d’Affichage :

30 septembre 2020

Objet : Délibération n° 2020-107

Admission en non-valeur de titres de recettes du budget de l’eau et du budget principal

**L’an deux mille vingt, le vingt neuf septembre à vingt heures trente
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 15 – Nombre de pouvoirs : 0

Etaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, GRANET Céline, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Mme MOYA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Sur proposition de M. le Trésorier par courrier explicatif du 04/09/2020,

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

Article 1 : DECIDE de statuer sur l’admission en non-valeur des titres de recettes :

- Budget de l’eau : liste n° 1106420217
 - n° 29 de l’exercice 2017 , (montant 1.47 €)

- Budget principal : liste n° 1107010217 :
 - n°311 de l’exercice 2017 , (montant 2.70 €)
 - n°169 de l’exercice 2019, (montant : 8.40 €)

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recettes s’élève à 1.47 € pour le budget de l’eau et à 11.10 € pour le budget général.

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses aux budgets de l’exercice en cours de la commune

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE